

M. MICHAEL STEWART

Dans son message du 2 avril, le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, en qualité de co-président de la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, a invité le Gouvernement canadien, membre de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Vietnam, à exposer ses vues sur la situation au Vietnam et sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement canadien juge qu'un règlement pacifique serait possible.

Le Gouvernement canadien se félicite de cette initiative du co-président britannique et de l'occasion qu'elle fournit au Gouvernement canadien d'exposer ses vues sur les problèmes critiques dont il s'agit. Le Gouvernement canadien partage l'attitude de grave préoccupation du co-président britannique devant le dangereux état de tension internationale qui existe actuellement en ce qui concerne le Vietnam, et il est disposé à appuyer toute initiative paraissant devoir contribuer de façon utile à une détente et à la résolution des problèmes qui donnent lieu à cette tension.

Le Gouvernement canadien est d'avis que, si l'Accord de cessez-le-feu de Genève de 1954 avait été observé vigoureusement, la dangereuse situation devant laquelle se trouve aujourd'hui le monde ne serait pas apparue. Il n'en a pas été ainsi, malheureusement, et l'utilité de l'Accord de 1954 comme base de régularisation des événements du Vietnam s'est dégradée lentement par suite des violations commises de tous côtés. Membre de